

05

# SENS D'APPARTENANCE À L'ÉGLISE

Carnets  
d'Identité Piariste

[www.coedupia.com](http://www.coedupia.com)

coedupia 3.0 SCOLOPI



## Carnets d'Identité Piariste

# RÉSUMÉ 05

- 3 AMOUR POUR L'ÉGLISE DE CALASANZ
- 5 L'APPARTENANCE ECCLÉSIALE DANS LES ÉCOLES PIES D'AUJOURD'HUI
- 6 PROPOSITIONS POUR NOS PROJETS DE PRÉSENCE
- 7 RÉFLEXION ET DIALOGUE EN GROUPE



Auteur: Secrétariat Général du  
ministère  
Édition: Septembre 2020  
Carnets d'Identité Piariste  
[www.coedupia.com](http://www.coedupia.com)

SCOLOPI

coeduPia 3.0

# SENS D'APPARTENANCE À L'ÉGLISE

Orientation par laquelle nos Œuvres sentent qu'elles font partie de l'Église et favorisent les communautés chrétiennes piaristes. Elles participent à la mission évangélisatrice et à la promotion humaine de l'Église locale et universelle selon notre propre ministère.

## AMOUR POUR L'ÉGLISE DE CALASANZ

Si un trait spirituel ressort dans la biographie de Calasanz, c'est l'amour pour l'Église. Ordonné prêtre dans l'esprit du Concile de Trente, il partage avec l'Église de son temps des clés importantes telles que la prise en charge de la formation des prêtres, l'enthousiasme pour la réforme de la société à partir du modèle des «sociétés parfaites» que l'Église propose au monde, l'obéissance institutionnelle à la papauté et l'enseignement de la doctrine chrétienne.

L'Église que Calasanz connaît est imprégnée d'une ecclésiologie qui, surpassant le modèle médiéval de l'Église en tant qu'empire, se concentre sur les aspects institutionnels, sociaux, organisationnels et juridiques. Dans ce modèle ecclésial, une structure hiérarchique et une mission de l'Église se consolideront vers le monde qui doit être christianisé. Le temps manquera à Vatican II pour établir un nouveau modèle d'ecclésiologie: «La communion ecclésiale». Peut-être est-il injuste de critiquer à partir de ces nouvelles clés de ce modèle tridentin de l'Église, et nous ne savons pas comment voir les mérites de l'expérience ecclésiale de ces siècles.

Les anecdotes du jeune prêtre qui était Calasanz en Espagne nous racontent son engagement ecclésial réformiste. Déjà dans la Rome des papes, il aurait facilement pu être influencé par la tentation d'une vie confortable et lumineuse, qui justifiait l'élévation de la hiérarchie comme un bien spirituel. Cependant, il s'est aligné dans cette partie de l'église post-tridentine qui est responsable des malheurs et des misères de la même ville qui a construit des centaines d'églises baroques. Participant à l'explosion caritative de l'Église de Trente, il s'adresse à diverses confréries parmi lesquelles se distingue celle de la doctrine chrétienne.

Toujours dans cette période, appelée le quinquennat de la conversion (1592-1597), il établit des relations avec des personnes d'une profonde spiritualité et d'un grand intérêt pour l'apostolat et la charité (Juan Leonardi de la Doctrina Cristiana, les carmélites Domenico Ruzzola et Juan de Jesús et Marie le met en contact avec la spiritualité carmélite et les airs réformistes de son saint; les franciscains, voisins de sa première résidence à Rome, lui inspirent l'amour pour dame pauvreté du Poverello; l'œuvre de Felipo Neri et sa spiritualité l'attirent, collabore avec Camilo de Lelis et son apostolat sanitaire, etc.) L'Église que Calasanz connaît porte de plus en plus l'habit du Samaritain qui se penche sur les blessures de son prochain.

La pauvreté, qui est d'abord pour Calasanz le fléau à combattre, devient en lui un choix de vie et de spiritualité, jusqu'à ce qu'il la juge indispensable à l'apostolat et au modèle de vie religieuse qu'il veut établir. Dans une grande partie de l'iconographie calasancienne, Calasanz est représenté embrassant les enfants et Marie et laissant la crosse et la mitre de l'évêque sur le sol.

“ L’Ordre subit  
une crise de  
«croissance»  
qui conduit  
Calasanz à se  
défendre contre  
certaines  
accusations ”

Son amour pour les écoles, son échec à impliquer d’autres corps ecclésiaux et sa profonde spiritualité le conduiront à demander à l’Église de créer en son sein une nouvelle forme de vie consacrée. Chaque école sera animée par une communauté de personnes consacrées avec un vœu d’extrême pauvreté. Avec le Bref Papal «*Ad ea per quae*» du 6 mars 1617, le Pape Paul V reconnaît officiellement dans l’Église la Congrégation paulinienne pour les pauvres de la Mère de Dieu des Écoles Pies. L’association des professeurs laïcs, créée à Rome dix-sept ans plus tôt par S. Joseph de Calasanz, s’est ainsi transformée en Congrégation religieuse; Son fondateur a été nommé préfet de la même Congrégation et des écoles, lui donnant le pouvoir d’élaborer des constitutions. Elles seront réalisées à Narni en 1620 et commenceront par l’expression significative «Dans l’Église de Dieu». Calasanz ne doute pas que les Écoles Pies exercent un «ministère différent, nécessaire et particulier dans l’Église de Dieu (Mémorial au Cardinal Tonti). Il est convaincu que c’est une œuvre de Dieu. L’intuition ecclésiale est claire: le ministère des écoles pour les plus pauvres nécessite une communauté de personnes consacrées.

Tant dans les lettres que dans la biographie critique de Saint Joseph de Calasanz, nous trouvons des exemples quotidiens du sens ecclésial profond qui animait la vie du fondateur. De nombreux cardinaux l’apprécient et le soutiennent, tandis que d’autres sont emportés par des préjugés hostiles à cette nouveauté au sein de l’Église. Les mémoires qu’il écrira au cardinal Roma et au cardinal Tonti témoignent de son désir véhément de faire respecter sa proposition en tant qu’œuvre de l’Église. Le besoin de soutien au travail des écoles pour aller de l’avant, le conduira à une relation cordiale avec les évêques et les cardinaux, empreinte de simplicité et de sens pratique.

Calasanz a rencontré différents papes dans sa vie, qui n’avaient pas la même attitude à son égard. Clément VIII a accompagné les premiers pas des écoles avec des dons financiers. Paul V et Grégoire XV étaient deux bons amis de Calasanz, une amitié qui se reflète dans l’adjectif «Pauline» qui est donné à la Congrégation. Le second éleva la Congrégation à la catégorie de l’Ordre, à une époque de difficultés juridiques particulières et d’interdiction de cette concession. Le médiateur de ces relations amicales avec la papauté était le cardinal Agustiniani, protecteur de notre institut.

L’Ordre subit une crise de «croissance» qui conduit Calasanz à se défendre contre certaines accusations, certaines avec un certain fondement, mais beaucoup d’autres alimentées par des préjugés et des intérêts opposés à un travail de promotion populaire comme celui qui émerge. En examinant les lettres de ces temps d’accusations et de calomnies, nous ne trouvons pas de jugements de condamnation contre les organes de l’Église qui l’ont fait tant souffrir.

Les accusations de l’intérieur même de l’Ordre par Sozzi et Cherubini trouvèrent un écho chez le cardinal Albizzi au détriment de l’œuvre calasancienne. Retiré de ses fonctions gouvernementales dans l’ordre de Calasanz et sa curie, et nommé Supérieur général Sozzi, le conflit atteint son point le plus sombre. Si le pape Urbain VIII avait été hostile, plus Innocent X, qui dans le bref de 1646 supprime l’Ordre. La foi de Calasanz à ce stade devient héroïque. Dans la lettre 4340, nous pouvons lire: «*Il n’y a pas de blessure si grande qu’elle ne puisse être réparée et je suis sûr que là où les hommes échouent, Dieu pourvoira, qui par sa grande miséricorde se plaira à guider toutes nos choses avec sa plus grande gloire.* ». L’espoir n’est pas perdu, la décision n’est pas récriminée bien qu’elle ne cache pas l’existence d’ennemis très puissants aux côtés de Sa Sainteté. Cependant, le soutien reçu des supérieurs précédents l’invite à continuer de réfléchir à l’utilité de son ministère pour la construction de l’Église. Dans cette obscurité, notre saint meurt, demandant au moment de la mort l’indulgence et la bénédiction du pape qui avait détruit son œuvre.

## L'APPARTENANCE ECCLÉSIALE DANS LES ÉCOLES PIES D'AUJOURD'HUI

Notre temps ecclésial participe au modèle ecclésiologique de Vatican II, avec cinquante ans d'histoire et toujours en cours de développement et d'incarnation. L'Église a cessé de se soucier moins de son organisation et de sa consolidation et porte un regard amoureux sur le monde, avec lequel elle partage ses joies et ses espérances et sur vers lequel elle se sent appelée à servir, engendrant en lui un monde meilleur.

L'appel à la nouvelle évangélisation est constant en ce moment (Jean-Paul II à Nova Huta 1979, et Saint-Domingue 1992), à renaître en disciples missionnaires (Benoît XVI, Brésil 2007), à être une Église sortante (Francisco, Evangelii Gaudium, 2013).

Les Écoles Pies, fidèles à cette sensibilité missionnaire et évangélisatrice, collaborent avec l'Église dans sa tâche de créer le Royaume de Dieu à partir de son ministère d'Éducation Évangélisatrice dès la petite enfance, les enfants et les jeunes, en particulier les pauvres. Dans le Message du Pape François pour l'Année jubilaire calasancienne, il nous est rappelé la pertinence et l'écclésialité de notre ministère au sein de l'Église.

*«Si les circonstances dans lesquelles l'Ordre est né ne sont pas celles d'aujourd'hui, les besoins auxquels il répond restent essentiellement les mêmes: les enfants et les jeunes ont besoin du pain de la piété et des lettres à leur distribuer, les pauvres continuent de nous appeler et de nous convoquer, la société demande à être transformée selon les valeurs de l'Évangile, et la prédication de Jésus doit être portée à tous les peuples et à toutes les nations. Les piaristes, religieux et laïcs, unis dans une communauté chrétienne piariste, comme ordre et comme église, sont les héritiers actuels de l'héritage de Calasanz ».*

Les Écoles Pies, en tant qu'Ordre religieux, apportent également à l'Église son mode particulier de vie consacrée, à partir de la communion de diverses vocations formant une communauté, qui sont offertes aux enfants, aux jeunes et aux adultes comme moyen d'insertion dans l'Église.

Les **religieux piaristes** sont les premiers responsables pour rendre présente les attitudes pastorales de Calasanz et d'accomplir la mission que l'Église leur a confiée. Avec leur témoignage de vie en commun et avec leurs œuvres, dédiées aux plus petits, ils recherchent un style de vie ouvert, dialoguant et proche qui facilite un accès convivial à l'Évangile et aux sacrements.

Les **Fraternités piaristes** constituent de petites communautés où se rencontrent religieux et laïcs hommes et femmes unis par Calasanz, qui leur donne une spiritualité, un mode de vie et une mission auprès des enfants et des jeunes dans le besoin. *Parce que nous vivons la vie piariste avec enthousiasme, nous continuerons à la proposer aux jeunes et aux adultes qui nous connaissent et participent avec nous et s'intègrent charismatiquement dans l'ordre. Chaque année, de nouvelles personnes sont incorporées et apportent de nouvelles richesses par la conviction que le charisme piariste peut également être partagé avec les laïcs. Le document de référence est «La Fraternité des Écoles Pies», publié par la Congrégation générale en 2011<sup>1</sup>.*

Certains de ces hommes et femmes laïcs sont également liés juridiquement en tant que **laïcs piaristes**, mettant en évidence l'option de la pauvreté et de la disponibilité de l'identité vocationnelle et de l'état de vie laïc.

Et autour d'eux, beaucoup plus de monde et beaucoup plus de vie, car des gens de toutes sortes, tels que les anciens, les familles, les catéchistes et animateurs, les enseignants, les collaborateurs ... forment une communauté chrétienne piariste. Certains d'entre eux participent à des équipes de **Mission Partagée**, pour mieux vivre leur vocation piariste chaque jour dans leur travail ou dans leur volontariat. La célébration hebdomadaire de l'Eucharistie est toujours au centre de la rencontre.

C'est le nouveau sujet de la mission piariste, au centre de laquelle se trouvent religieux et laïcs en fraternité, parce qu'ils ont consciemment engagé cette fonction, parce qu'ils invitent plus de personnes à collaborer à cette mission et parce qu'ils s'offrent aussi comme lieu d'insertion ecclésiale pour ceux qui souhaitent: être piariste en tant que religieux ou en tant que laïc.

Nous l'appelons la **communauté chrétienne piariste**, et elle est présente dans la vie de l'œuvre piariste de bien des manières: dans l'Eucharistie dominicale, dans les moments de fête tout au long de l'année, dans l'envoi de religieux, d'éducateurs en mission partagée, de catéchistes et artistes; dans la connexion et l'information avec le reste des présences piaristes et d'ordre, dans les projets assumés par tous à l'intérieur et à l'extérieur de l'école, beaucoup d'entre eux en solidarité avec les plus nécessiteux, etc.

Ces différentes formes d'attachement à l'Église par la participation au charisme piariste sont détaillées dans le Directoire «Participation aux Écoles Pies»<sup>2</sup>, approuvé par le XLVII Chapitre général de 2015.

Il est à noter que dans le dernier Chapitre général des modifications ont été introduites dans les règles qui ont

1 Congregación General (2011) *La fraternidad de las Escuelas Pías*. Ediciones Calasancias. Madrid/Roma.

2 Congregación General (2015). *La Participación en las Escuelas Pías*. Madrid/Roma 2015

un contenu ecclésial significatif: le concept de «présence piariste» est défini (*Un nouveau numéro des Règles est ajouté, 12, qui dit qu'il le définit comme l'ensemble des institutions communautaires et apostoliques (et les plates-formes relationnelles qui s'établissent dans leur environnement) qui constituent et configurent la réalité piariste concrète d'un lieu, local, démarcationnel ou général. Nous doterons nos présences piaristes des projets et équipes appropriés pour sa croissance et sa consolidation.*) et le concept de «communauté chrétienne piariste» est défini (Un nouveau numéro de règles est ajouté, 103, qui dit: *Nous nous efforcerons de renforcer notre présence dans chaque localité en configurant la communauté chrétienne piariste dans laquelle les religieux, les membres des Fraternités piaristes et toutes les personnes qui font partie de l'ensemble de la présence piariste, peuvent se réunir pour partager leur foi et grandir dans leur identité calasancienne.*).

Les **processus pastoraux** qui, commencés à un âge précoce, s'étendent au-delà des étapes scolaires, revêtent une importance particulière pour l'insertion ecclésiale des personnes liées à l'Ordre. Le Mouvement Calasanz coordonne institutionnellement ces processus de vie de groupe et veille sur son identité calasancienne et la proposition d'insertion ecclésiale dans les Écoles Pies à travers ses différentes modalités. Sa spiritualité et ses lignes de base sont décrites dans ses documents fondateurs (Manifeste, Options et Méthodologie du Mouvement Calasanz).

Des **itinéraires de formation** sont également développés dans les Écoles Pies qui invitent tous ceux qui participent à la vie et à l'œuvre piaristes à se former et à discerner leur voie d'insertion ecclésiale à travers l'Ordre. Ainsi, nous mettons en évidence les itinéraires vers la Mission Partagée, ou vers la Fraternité, ainsi que toutes les expériences formatrices qui plongent dans notre charisme.

Approfondissant la clé du renouveau de l'Église dans la ligne de la coresponsabilité, l'Ordre développe également les **Ministères piaristes**, qui dans notre réalité ecclésiale signifient des services fondamentaux pour les Écoles Pies et leur mission, avec une formation spécifique, un long engagement dans le temps et avec une commission visible au sein de la communauté chrétienne piariste de chaque lieu. L'Ordre a lancé trois ministères: la pastorale laïque, le ministère de l'éducation chrétienne et le ministère de la protection des pauvres pour la transformation sociale. Chacun d'eux a ses statuts, et le Directoire susmentionné encourage sa mise en œuvre (Participation aux Écoles Pies n° 73). Le document de référence est Participer aux Écoles Pies, orientations, publié par le Secrétariat général de l'intégration charismatique et de la mission partagée en 2011.

L'Ordre a également développé une plate-forme de mission partagée entre l'ordre et la Fraternité piariste, le **réseau Itaka-Piariste**, à partir de laquelle la mission piariste est promue dans les domaines de l'éducation non

formelle, de l'évangélisation, de la sensibilisation, des ressources résidentielles, des infrastructures éducatives et une longue liste de projets dont les cibles sont préférentiellement les enfants et les jeunes les plus pauvres.

La communauté chrétienne piariste en chaque présence **est intégrée dans l'Église locale** de l'aire géographique et du diocèse, participant aux projets pastoraux de celle-ci et apportant sa spécificité dans la mission concrète assignée par l'Église. Loin de former un bastion isolé, nous comprenons que l'ecclésiologie de la communion nous invite à nous enrichir des différents charismes de l'Église et à intégrer organiquement notre propre richesse en coordination avec le reste du Peuple de Dieu. Ainsi, nous sommes présents dans des structures et des équipes qui véhiculent cette coordination: réseaux d'écoles catholiques, tables de communautés chrétiennes, équipes de pastorale des jeunes, catéchèse, pastorale familiale, pastorale des vocations, laïcs, réseaux de vie religieuse ... De plus, nous collaborons avec disponibilité en tant d'exigences qui nous sont faites par rapport aux besoins de l'église locale.

## PROPOSITIONS POUR NOS PROJETS DE PRÉSENCE

1. Connaître et valoriser le sens ecclésial profond de notre fondateur.
2. Connaître et réfléchir sur les documents ecclésiaux actuels pour rapprocher leurs propositions de notre réalité piariste
3. Connaître les documents piaristes de référence pour la construction de l'Église à partir de l'Ordre.
4. Réfléchir sur le rôle des religieux et des laïcs dans leurs diverses vocations et dans la configuration de la présence piariste et de la communauté chrétienne piariste.
5. Promouvoir les itinéraires de formation et les processus pastoraux avec une proposition d'insertion ecclésiale dans les Écoles Pies, en particulier le Mouvement Calasanz.
6. Promouvoir une authentique culture vocationnelle piariste parmi toutes les personnes qui font partie de la vie de nos présences, en mettant en œuvre les différents modes de participation à l'Ordre.
7. Promouvoir la coresponsabilité dans l'articulation et l'animation de la présence piariste et de la communauté chrétienne piariste.
8. Participer de manière constructive à la vie ecclésiale locale, en articulant notre contribution piariste et en nous enrichissant des différents charismes et propositions, en montrant la disponibilité à travailler en faveur de l'église locale.



## RÉFLEXION ET DIALOGUE EN GROUPE

- *Connaissez-vous l'expérience ecclésiale de Calasanz? Que pouvons-nous en apprendre pour notre contexte ecclésial?*
- *Connaissez-vous la proposition d'insertion ecclésiale que l'Ordre fait à toutes les personnes qui y sont liées?*
- *Analysez votre présence piariste du point de vue de l'organisation co-responsable comme présence.*
- *Analysez votre présence piariste du point de vue de la diversité des vocations piaristes et de leur articulation en tant que communauté chrétienne piariste.*
- *Comment évaluez-vous l'intégration de la présence piariste de votre ville dans l'Église locale, que contribue-t-elle à l'Église, que reçoit-elle d'elle?*